

PAC ELEVAGE / Déclaration de surfaces 2018

BULLETIN REPONSE « Conditionnalité »

à renvoyer impérativement avant le 2 mars à Christine JUAN – Chambre d'Agriculture 19 av. de Grande-Bretagne – 66025 PERPIGNAN CEDEX

Nom - Prénom
Société (GAEC)
Je suis intéressé par un suivi personnalisé sur la conditionnalité
□ Je signerai, en 2018, un contrat de SUIVI PLURIANNUEL (Contrat 3) Tarif : forfait de 420 € HT/an
□ Je signerai, en 2018, un contrat de SUIVI ANNUEL (Contrat 2) Tarif : forfait de 350 € HT/an + 50 € HT/h
Je suis dans un des cas ci-dessus, je m'inscris donc à l'une des réunions suivantes sur la conditionnalité qui auront lieu :
□ le mardi 13 mars à 10h00 à ST JEAN PLA DE CORTS (salle au-dessus de la Poste)
□ le mardi 20 mars à ERR à 10h00 (Maison de l'Elevage)
\square le mardi 20 mars à PRADES à 14h30 (Bureaux Montagne-Elevage)
Je ne suis pas intéressé par un suivi personnalisé sur la conditionnalité
□ Je signerai, en 2018, un contrat annuel SANS SUIVI (Contrat 1) et n'assisterai pas à l'une des réunions ci-dessus Tarif : forfait de 150 € HT + 50 € HT/h

Date et Signature